



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Fribourg et environs du vendredi 20 mars 2026 à la salle paroissiale Ste Thérèse, 1700 Fribourg (83^{ème} assemblée)

1. Introduction

Le Président de l'association, M. Yavuz Aslan, annonce l'ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale de l'Association des Jardins Familiaux de Fribourg et environs (AJFFE) à 19h30.

Il salue la présence de :

- Madame Rachel Meier, Présidente de la Fédération Suisse des Jardins Familiaux
- Monsieur Aurelio Andina, Conseiller communal de la commune de Villars-sur-Glâne
- Madame Manuela Vonwiller, Rédactrice de la revue Jardins Vivants
- Monsieur Daniel Emery, Membre d'honneur de l'AJFFE
- Monsieur Gaël Dubois, Service de la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg
- Monsieur Jean-Paul Gygli, ancien Président de la Fédération genevoise des Jardins familiaux, et son épouse

Se sont excusés :

- Monsieur Thierry Steiert, Syndic et Directeur des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg
- Madame Colette, ancienne Rédactrice de la revue Jardins Vivants
- Monsieur Rocco Cagnazzo
- Monsieur Gérald Gavillet
- Monsieur Thierry Houlmann, Président de la Fédération genevoise des Jardins familiaux
- Les conseillers communaux de Granges-Paccot et Givisiez

Une minute de silence est faite en l'honneur de Mesdames Salerno Margherita, Di Mauro Grazia, Messieurs De Palma Pasquale, Cardinaux Henri et Page Steve, décédés.

Partie statutaire :

Liste des présences

55 jardins sont représentés. Les membres du comité sont tous présents. M Aslan profite de présenter les membres du bureau et du comité aux membres de l'association.

2. Nomination des scrutateurs

M. Yavuz Aslan nomme les 3 scrutateurs, Messieurs Thomas Loulier, Yosef Tsegay et Nguyen Phi Long. L'assemblée valide la proposition par acclamation.

3. Rapport annuel et perspectives

M. Yavuz Aslan présente le rapport d'activité de l'association. Ce rapport d'activité est fait conformément aux statuts de l'AJFFE qui prévoient à l'article 17 que l'assemblée générale approuve le rapport d'activité lors de l'assemblée générale.

Il résume les activités de l'association dans son ensemble ainsi que les manifestations dans les 4 secteurs.

En préambule, il informe l'assemblée que c'est avec regrets qu'il quitte la présidence du fait de son déménagement en Veveyse.

Durant ces 4 ans de présidence, il a remarqué une amélioration de l'ordre dans les jardins et en félicite les jardiniers.

Il rappelle la brochure éditée par le SEN sur les bonnes pratiques du jardinage.

Concernant le concours de la plus grosse courge, il relève que le prix a été un bon d'achat de 50.- pour chacun des gagnants de chaque secteur. La plus grosse courge a fait plus de 90 kg.

Enfin, il relève la séance qu'il y a eu avec la Bourgeoisie concernant le secteur de Bertigny. Il constate qu'il y a beaucoup de questions ouvertes.

Activités par secteur :

Ce rapport est le résumé des faits marquants des différents secteurs, rédigé en collaboration avec chaque chef du secteur et leur adjoint.

Bertigny (77 esserts)

L'année 2025 a été marquée par plusieurs éléments notables, notamment par un certain nombre de départs de jardinières et jardiniers. Cinq parcelles ont été remises et deux sont en attente au vu de la situation des jardins à Bertigny (agrandissement de l'HFR).

Contrairement aux années précédentes, la consommation d'eau a été convenable. Les locataires commencent à être conscients de l'importance de gérer la consommation d'eau. De plus, ils ont pris acte du règlement et peu de problèmes surgissent à cet égard.

La peinture des WC a été refaite entièrement durant le mois de mai.

Durant le dernier samedi du mois d'octobre, un apéritif convivial a eu lieu avec les jardinières et jardiniers du secteur. Nous étions une quarantaine de personnes et ce moment a été très agréable.

L'entretien de la haie principale du parking attire toujours peu de monde. Nous souhaiterions que plus d'intervenants se proposent pour effectuer la taille. Ce travail étant assez conséquent.

Le concours de la courge la plus lourde a eu lieu dans le secteur également durant le dernier week-end de septembre. Le vainqueur, jardinier au n° 68, a présenté une courge de 62,800 kg. Bravo à lui.

Il serait important d'être le plus transparent possible avec les locataires du secteur de Bertigny au sujet du futur des jardins. En effet, beaucoup d'interrogations surgissent et nous n'avons pas les réponses à leur donner.

Bon jardinage pour 2026.

Stadtberg (51 esserts)

Dans le secteur du Stadtberg, il y a 5 nouveaux jardiniers. Le responsable de secteur et son adjoint ont organisé un apéritif de début d'été et le repas de fin de saison en octobre.

Le concours de la courge a été remporté par S42 avec une courge de 12,5 kg, 2^{ème} le S23 avec courge de 8,4 kg et 3^{ème} le S8 avec une courge de 5kg.

La Faye (45 esserts)

En tant que responsable des jardins familiaux et cabanes, je présente le bilan des activités de l'année passée.

L'année s'est déroulée dans de bonnes conditions, sans difficultés particulières et dans une ambiance conviviale et respectueuse. Les jardins ont été bien entretenus grâce à l'implication régulière des participants.

Les activités principales ont concerné la préparation du sol, les semis, les plantations, l'arrosage et l'entretien des parcelles, ainsi que la culture de légumes de saison.

Deux moments importants ont marqué l'année :

la fête du jardin en juillet

la fête de la courge au mois d'octobre, avec différentes animations conviviales.

En tant que responsable, j'ai assuré un suivi régulier des jardins, effectué des contrôles fréquents de l'espace et du matériel, et maintenu une bonne communication avec les autres propriétaires.

En conclusion, l'année a été positive, avec un bon fonctionnement général et une atmosphère agréable.

Torry (102 esserts)

Il y a eu 18 nouveaux jardiniers.

Les activités ont été les suivantes :

- Mai : accueil des nouveaux jardiniers, suivi d'une agape.
- Juin : visite annuelles des jardins familiaux par des membres du comité
- Septembre : Fête de la courge et pique-nique canadien. La fête fut belle avec une grande participation. Gagnant du concours de la Courge : Huro Duro Florido avec une courge de plus de 90kg

Concernant la cabane de l'association, la pose de panneaux photovoltaïques est bien avancée. Tiago est particulièrement remercié.

Il est remercié également la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg et son équipe de bûcherons mise à disposition pour l'élagage d'arbres et la gestion des demandes d'autorisation pour le faire.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne saison de jardinage.

Le rapport est approuvé par acclamation.

4. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mars 2025

M. Yavuz pose la question si la lecture du PV est demandée, en rappelant que celui-ci est disponible sous forme imprimée en quelques exemplaires à l'entrée et est consultable sur le site internet de l'association.

La parole n'étant plus demandée, M. Yavuz Aslan propose à l'assemblée d'approuver le PV. Celui-ci est approuvé par acclamation.

5. Comptes 2025 et Budget 2026

5.1 Comparaison budget 2025 et comptes 2025

Budget 2025		31.12.2025	
Produits	50 380.00 CHF	Produits	50 974.65 CHF
Cotisations	49 680.00 CHF	Cotisations (300)	49 680.00 CHF
Don	0.00 CHF	Don (320)	49.65 CHF
Produits de ventes et prestations	200.00 CHF	Produits de ventes et prestations(330)	75.00 CHF
Inscription	500.00 CHF	Inscriptions (340) - (39 valides)	1 170.00 CHF
Charges	48 300.00 CHF	Charges	43 050.43 CHF
Contrôles par secteur (400)	1 800.00 CHF	Contrôles par secteur (400)	1 440.00 CHF
<i>Eaux pour secteurs</i>	<i>11 000.00 CHF</i>	<i>Eaux pour secteurs</i>	<i>10 828.40 CHF</i>
<i>Frais des secteurs (430)</i>	<i>13 000.00 CHF</i>	<i>Frais des secteurs (430)</i>	<i>9 879.45 CHF</i>
Total frais	24 000.00 CHF	Total frais	20 707.85 CHF
Comité (440)	11 500.00 CHF	Comité (440)	10 940.00 CHF
Charges d'administration (450)	2 500.00 CHF	Charges d'administration (450)	1 741.07 CHF
Charges divers (460)	8 500.00 CHF	Charges divers (460)	8 221.51 CHF
Frais extraordinaires (470)	0.00 CHF	Frais extraordinaires (470)	0.00 CHF
Bénéfice	2 080.00 CHF	Bénéfice	7 924.22 CHF
		Plus value par jardinier	28.61 CHF
Solde au 1er janvier 2025	30 244.17 CHF	31.12.2025	38 168.39 CHF
Postfinance	46 281.11 CHF	Postfinance	58 681.98 CHF
Raiffeisen	66 558.41 CHF	Raiffeisen	66 558.41 CHF
Caisse	288.45 CHF	Caisse	347.20 CHF
Produits à recevoir(1301)	0.00 CHF	Produits à recevoir(1301)	0.00 CHF
Passif compte des cautions(2300)	-78 900.00 CHF	Passif compte des cautions (2300)	-84 800.00 CHF
Passif transitoire (2100)	-983.80 CHF	Passif transitoire (2100)	-2 603.20 CHF
Provision - Installation solaire	-3 000.00 CHF	Provision - Installation solaire	-16.00 CHF
		Résultat	7 924.22 CHF
		Contrôle	0.00 CHF

Produits CHF +594.65.-

Charges CHF -5'249.57.-

La différence entre le budget et les comptes 2025 est de CHF 4'654.92.- en faveur de l'association.

L'année 2025 est clôturée avec un bénéfice de **CHF 7'924.22.-**.

Le montant disponible de l'association au 31.12.2024 est de CHF 38'168.39.-.

L'année 2025 a connu une forte augmentation des demandes d'obtention d'un jardin, tandis que les frais d'entretien et d'administration sont restés en baisse.

5.2 Bilan final

jardins familiaux fribourg 2025

Page 1

Bilan final

01.01.25 - 31.12.25

Actif		Précédent		Passif		Précédent	
1	Actifs	134'857.99	122'398.37	2	Passifs	87'419.20	82'883.80
10	Actifs circulants	125'587.59	113'127.97	210	Passifs de régularisation (passifs trans	2'619.20	3'983.80
100	Trésorerie	125'587.59	113'127.97	2100	Charges à payer	2'603.20	983.80
1000	Caisse	347.20	288.45	2130	Provisions	16.00	3'000.00
1010	Compte PostFinance	58'681.98	46'281.11	230	Dettes à long terme	84'800.00	78'900.00
1020	Compte Raiffeisen	66'558.41	66'558.41	2300	Cautions	84'800.00	78'900.00
150	Mobiliers	1'260.00	1'260.00				
1500	Machines, outillage	1'244.00	1'244.00				
1510	Mobilier	16.00	16.00				
160	Immobiliers	8'010.40	8'010.40				
1600	Immeubles d'exploitation	8'010.40	8'010.40				
					Différence (capital)	47'438.79	
					Différence précédente (capital)		39'514.57
		134'857.99	122'398.37			134'857.99	122'398.37

- Le capital de l'association reste en hausse.
- Les valeurs des immeuble et machines restent en l'état.
- Le montant de la dette à long terme du compte de cautions continue d'augmenter en raison du départ d'anciens jardiniers.

5.3 Pertes et profits

Pertes et Profits

01.01.25 - 31.12.25

Charges		Précédent		Produits		Précédent	
4	Charges directes d'exploitation	43'050.43	38'486.14	3	Produits nets des ventes de biens et de p	50'974.65	41'800.00
400	Contrôles	1'440.00	1'695.50	300	Cotisations	49'680.00	40'960.00
4000	Contrôles Bertigny	360.00	427.75	3000	Cotisations Bertigny	13'860.00	11'450.00
4001	Contrôles La Faye	360.00	427.75	3001	Cotisations La Faye	8'280.00	6'600.00
4003	Contrôles Stadtberg	360.00	420.00	3003	Cotisations Stadtberg	9'000.00	7'650.00
4005	Contrôles Torry	360.00	420.00	3005	Cotisations Torry	18'540.00	15'260.00
410	Eaux par secteur	10'828.40	7'024.55	320	Dons	49.65	
4100	Eaux Bertigny	2'249.55	2'275.10	3210	Produits de donateurs	49.65	
4101	Eaux La Faye	1'767.40	1'117.25				
4103	Eaux Stadtberg	2'148.35	720.35	330	Produits, Ventes de prestations	75.00	210.00
4105	Eaux Torry	4'663.10	2'911.85	3300	Bertigny	75.00	170.00
430	Frais par secteur	9'879.45	8'472.25	3305	Torry	0.00	40.00
4300	Frais Bertigny	1'738.60	2'043.30	340	Produits, Inscriptions	1'170.00	630.00
4301	Frais La Faye	2'697.75	1'407.95	3400	Inscriptions	1'170.00	630.00
4303	Frais Stadtberg	2'457.30	1'300.00				
4305	Frais Torry	2'985.80	3'721.00				
440	Comité	10'940.00	11'300.00				
4400	Indemnités fixes	8'000.00	8'000.00				
4410	Indemnité séances	2'940.00	3'300.00				
450	Charges administration	1'741.07	1'818.45				
4501	Frais informatique et téléphone (forfait 8	880.00	960.00				
4502	Frais de bureau	721.07	444.05				
4503	Téléphone	80.00					
4504	Affranchissement	60.00	414.40				
460	Charges diverses	8'221.51	8'175.39				
4600	Transport et représentation (forfait 100.-)	1'200.00	1'200.00				
4620	Manifestation	918.50	976.25				
4640	Cotisation à faillière	5'786.00	5'786.00				
4650	Autres charges	317.01	213.14				
	Différence (bénéfice)	7'924.22					
	Différence précédente (bénéfice)		3'313.86				
		50'974.65	41'800.00			50'974.65	41'800.00

Charges

- Le montant de l'eau pour le secteur du Stadtberg est en augmentation en raison de l'adaptation du prix par le distributeur, qui est passé de 0.39 à 1.09 par m³. Il s'agit désormais du tarif habituel appliqué dans la ville de Fribourg.

- Le bon état de nos jardins, ainsi que le travail acharné des chefs de secteur et de leurs adjoints, ont des effets positifs sur les frais d'entretien.

Produits

Les profits sont en hausse, principalement grâce aux 39 inscriptions validées en 2025.

5.4 Le travail du caissier en 2025

- 521 pièces comptables
- 316 factures envoyées
- 15 rappels
- 32 changements de contrat
- 8 recherches de nouvelles adresses pour le journal

5.5 Vérification des comptes effectuées lundi 16 mars 2026

- 1^{ère} vérificatrice = Mme Janine Zürcher
- 2^{ème} vérificatrice = Mme Christelle Ercolano

Les vérificatrices soulignent la bonne tenue des comptes et en remercie le caissier M. Roger Genier.

Il recommande d'accepter les comptes 2025 de l'Association et d'en donner décharge au caissier ainsi qu'au comité.

5.6 Budget 2026

Budget 2026	
Produits	49 600.00 CHF
Cotisations	49 500.00 CHF
Don	0.00 CHF
Produits de ventes et prestations	100.00 CHF
Inscription	0.00 CHF
Charges	46 300.00 CHF
Contrôles par secteur (400)	1 800.00 CHF
<i>Eaux pour secteurs</i>	<i>11 000.00 CHF</i>
<i>Frais des secteurs (430)</i>	<i>12 000.00 CHF</i>
Total frais	23 000.00 CHF
Comité (440)	11 000.00 CHF
Charges d'administration (450)	2 000.00 CHF
Charges divers (460)	8 500.00 CHF
Frais extraordinaires (470)	0.00 CHF
Bénéfice	3 300.00 CHF

L'exercice présente un résultat positif, avec un bénéfice de **CHF 3'300.-**.

État d'avancement des installations solaires

L'année 2025 a été marquée par une évolution favorable des coûts du matériel. En effet, la baisse des prix nous a permis d'acquérir les équipements nécessaires pour deux secteurs, à savoir **Torry** et **La Faye**.

Le projet du site de **Torry** est en cours de réalisation.

Concernant le site de **La Faye**, la mise en œuvre se fera après la mise en service de l'installation de Torry et l'analyse de fonctionnement.

Perspectives et objectifs pour 2026

Pour l'exercice 2026, les objectifs principaux sont les suivants :

- assurer le transfert de la comptabilité depuis le logiciel **Crésus** vers **ClubDesk**, incluant l'ensemble des données de l'association.
- mettre en place l'envoi des factures par voie électronique, afin d'améliorer l'efficacité administrative.

6. Elections

Membres du comité

Hormis M. Pascal Marchon, élu l'an passé, l'ensemble des membres du comité est arrivé au bout de son mandat de 2 ans.

Le Président Aslan Yavuz ne se représente pas.

L'ensemble des membres du comité se proposent pour un nouveau mandat de 2 ans.

Responsable de secteur pour la Faye.

M. Tomislav Kostic se présente pour le poste. Comme M. Vasil Gjorgiev se représente, il est procédé à un vote à main levée.

Premier tour : 16 voix pour M. Gjorgiev, 16 voix pour M. Kostic. 23 abstentions

Deuxième tour : 24 voix pour M. Gjorgiev, 18 voix pour M. Kostic. 13 absentions

Est élu M. Vasil Gjorgiev.

Election du Président

Devant le manque d'enthousiasme de l'assemblée, la présidente suisse rappelle l'importance que personne s'engage pour faire une bonne impression envers les politiques.

Madame Ottavia Cima se présente comme nouvelle présidente. Elle mentionne qu'elle est intéressé à la gestion et à l'administration des jardins.

L'assemblée approuve sa candidature par acclamation.

Réélection des membres du comité

L'ensemble des membres du comité est reconduit par l'assemblée par applaudissement.

Vérificateurs des comptes

Mesdames Janine Zürcher et Christelle Ercolano sont élues comme réviseuse pour une année par acclamation.

Suppléants vérificateurs des comptes

Afin de respecter les statuts, M. Pham-Quoc Dung est élu suppléant par acclamation.

7. Secteur Bertigny

M. Gaël Dubois mentionne que tant que tout fonctionne au sein de l'Association comme actuellement, il ne s'immisce pas dans les discussions au niveau de l'Association.

Pour l'heure, il n'a pas de nouvelles particulières à donner. Un groupe de travail sera constitué pour trouver une solution pour 2030.

M. Pierre-Alain Perritaz fait part de son désarroi. L'histoire se répète pour lui. Il y a 30 ans, il avait déjà dû déménager de l'ancien secteur de Bertigny après 3 ans qu'il avait pris le bail. Rebelote maintenant également après 3 ans. Il demande si une indemnité sera prévue pour les locataires actuelles. M. Dubois répond que non, le bail conclu entre l'Association et la Bourgeoisie est clair à ce sujet.

Mme Rachel Meier émet l'idée qu'un représentant de la Fédération suisse pourrait être intégrer dans le groupe. Les parties doivent faire preuve de flexibilité car il est très difficile de nos jours de trouver des terrains pour les mettre à disposition de jardiniers. De la créativité est nécessaire (ex : de petites parcelles dans un parc, diminuer la surface des jardins dans les autres secteurs, avoir des chalets plus petits, etc). Il est important de montrer aux autorités politiques notre volonté de trouver des solutions.

Mme Otavia Cima demande où en est l'avancement du projet, si des possibilités de recours sont encore ouverts.

M. Gaël Dubois répond que le projet est au concours et qu'il serait difficile de faire valablement opposition à un projet d'intérêt général important.

Il relève que les jardins ne peuvent être créés que dans des zones d'intérêt général ou des zones constructibles.

A la question d'un jardinier, si la bourgeoisie n'aurait pas pu annoncer plus tôt ce problème pour les jardins, M. Gaël Dubois précise que l'annonce a été faite à l'Association dès que cela a été possible.

M. Roger Genier maintient qu'il est nécessaire de trouver un compromis afin de montrer à nos enfants, petits enfants, l'importance des jardins et de la culture saine des légumes. Il

rappelle que c'est la 2^{ème} fois que dans le secteur de Bertigny les jardins doivent déménager pour l'Hôpital.

M. Aurélio Andina précise que la commune de Villars-sur-Glâne est uniquement l'autorité d'aménagement et ne possède par de terrains. Il relève qu'il devrait exister des zones vertes dans la zone de construction de l'Hôpital.

8. Divers

La parole est donnée aux invités :

1. Rachel Meier

Elle nous remercie pour l'invitation et nous transmet les meilleures salutations de Madame Collet.

Elle rappelle l'importance de la revue Jardins Vivants et souligne dans la dernière parution la page 57 qui précise ce qui est ou non un jardin en accord avec la nature.

Elle rappelle les 100 ans de la Fédération qui ont été fêtés à Genève. Elle tient à remercier les nombreux enfants de notre association qui ont participé aux concours de dessins.

2. Manuela Vonwiller

Elle fait un bref résumé de son parcours et invite tout un chacun à la contacter pour alimenter la revue.

3. M. Jean-Paul Gygli

Jean-Paul Gygli mentionne son grand plaisir de participer à cette assemblée. M. Thierry Houlmann nous transmet ses meilleures salutations. Le 15 juin 2025, il a été fêté dignement lors de l'AG des jardins genevois les 100 ans de la faitière suisse.

Il rappelle que lors d'important travaux de l'OFROU, 30 parcelles avaient été supprimés. Après d'âpres négociations avec l'Etat, les 30 parcelles ont été déplacées sur un terrain adjacent. La grandeur des jardins est de 180 – 200 mètres carrés.

Enfin, les analyses des jardins ont relevés que les sols sont bons. Preuves de l'engouement des jardins, la liste d'attente est de 400. Dans le futur, on se dirige vers des zones de « plantages » et cela se fera au détriment des cabanons.

4. Aurélio Andina

Il nous annonce sa retraite politique. Il a toujours eu beaucoup de plaisir à participer à l'assemblée. Il relève l'authenticité des jardiniers qui continuent à verdifier les villes.

Villars-sur-Glâne est une ville jardin, car il y a beaucoup d'espace vert dans tous les quartiers.

Aujourd'hui, le problème il y a trop de bétonnage dans les villes ce qui crée des îlots de chaleur. D'où l'importance de redonner des terrains à la population pour jardiner. Il est important de continuer à cultiver.

5. Dung Than Nguyen

Comme Vice-Président pour la Suisse romande au sein de la Fédération suisse des jardins familiaux, il rappelle qu'il a écrit dans la Revue Jardins Vivants un article et qu'il va continuer à être présent au sein de la Fédération Suisse des jardins familiaux.

La séance est levée à 21.00 heures .

Le Secrétaire :



Eric Thorimbert